

## **ANNEXE Atelier de Photographie au règlement des études.**

### **Le programme**

- Vous trouverez dans l'agenda en ligne toutes les informations sur les cours, dates d'exercices et presences des professeurs.  
- Le programme peut être modifié jusqu'à 7 jours avant le rendez-vous. Vérifiez donc très régulièrement l'agenda. En cas d'urgence ou de changement imprévu dans la semaine (7 jours) précédent le rendez-vous, vous recevrez une notification par e-mail.

-Attention aux doubleurs du cours d'atelier : Il n'y a pas de dispense d'un exercice réussi l'année précédente.

### **Le travail de fin d'année (travail libre et personnel)**

Le travail de fin d'année est évalué par l'ensemble des professeurs d'atelier aux dates et selon des modalités (nombre et format des images, dossier...) définies dans le programme.

Pour le suivi du projet en atelier, l'organisation des rencontres individuelles avec les professeurs se fait à l'initiative de l'étudiant. Des rendez-vous de lectures collectives peuvent être programmés à divers moments de l'année.

Le travail personnel demande parfois un long temps de préparation "sujet délicat" "attente d'autorisation", "travail à l'étranger"... , tenez-en compte dans votre organisation du travail. Il est parfois important de mener un second projet plus accessible qui permet la remise de la matière demandée les jours d'évaluation. Attention, les évaluations en cours d'année ont une incidence très forte sur votre moyenne d'année. L'absence aux évaluations et rencontres doit être justifiée, (accord préalable de tous les enseignants concernés ou certificat médical,...) dans ce cas l'évaluation est reportée à une date ultérieure, ne dépassant pas le quadrimestre. Pour la remise de dossier, l'étudiant doit faire en sorte que son dossier soit remis aux professeurs en temps et en heure.

### **Absence et départ pour projet extérieur.**

Toute absence prolongée pour mener à bien un projet photographique doit rencontrer l'accord préalable de tous les professeurs d'atelier, de cours théoriques et de la direction en utilisant le formulaire disponible au secrétariat.

Tout étudiants qui comptabilisera plus de 12 demi-journées d'absences injustifiées par quadrimestre pourra se voir refuser l'inscription à la session d'examen et ou aux évaluations artistiques.

En ce qui concerne les absences lors des remises de travaux et les évaluations d'atelier, toute absence justifiée (certificat médical) reporte le rendu du travail du nombre de jours d'absence indiqué sur le certificat. En cas d'évaluation orale individuelle ou collective, un dossier pourra être envoyé par l'étudiant(e) pour la veille de l'évaluation à tous les professeurs concernés. En cas d'impossibilité d'envoi du dossier, une demande spéciale devra être faite par l'étudiant(e) pour réorganiser une évaluation dès son retour. En cas d'absence durant les jurys de fin d'année ou si l'évaluation n'est pas reprogrammable dans les dates de cours, le travail sera considéré comme non présenté.

### **Workshop, conférences et rencontres**

Des workshops, rencontres ou conférences avec des artistes invités sont organisés durant l'année. Ces initiatives sont des opportunités de rencontres ou de travail avec le monde de la photographie ou de l'art. Pour certaines d'entre elles les places sont limitées. Elles nécessitent une demande de participation auprès du (des) organisateurs. La sélection se fait par les professeurs organisateurs. La présence aux rencontres faisant partie de cours est obligatoire.

### **Le labo argentique + matériel mis à disposition**

Le labo argentique est ouvert les mardis, mercredis et jeudis aux heures prévues par l'horaire.

Pour rappel, il est interdit de boire et manger dans l'atelier et les labos photo.

Merci de quitter le labo en le laissant opérationnel, bacs lavés, plans de travail propres, bouts d'essais dans la poubelle. Vous devez prendre le plus grand soin du matériel, de tout le matériel, agrandisseurs, scanners, ordinateurs, chambres photographiques, matériel studio! Merci de ne pas déborder l'horaire d'ouverture du labo et de l'école.

Une liste du matériel indispensable vous a été remise en début d'année. Il est essentiel de disposer de cet équipement.

Des consignes de sécurité concernant les produits et l'utilisation du labo sont affichées dans l'espace labo. Merci d'en tenir compte.

### **Erasmus**

Les échanges Erasmus sont ouverts en priorité aux étudiants de Bac 3. Le séjour sera organisé de préférence durant le premier quadrimestre. Les demandes se font lorsque vous êtes en B2 pour l'année suivante.

Pour toute information concernant le programme, rendez-vous avec Noelle-Costa Fujimoto, responsable des relations internationales au secrétariat.

Les professeurs de l'atelier de photographie.